

le p'tit écho

Bulletin
d'informations
municipales



La rigole d'Hilvern
après le passage de
la tempête Ciaran



Mairie d'Hémonstoir   

22 Rue du Général de Gaulle • 02 96 25 02 80
mairie.hemonstoir@orange.fr • www.hemonstoir.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

REMERCIEMENTS

La municipalité souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont apporté leur aide après le passage de la tempête Ciaran.

Que cela soit en déblayant une route, en proposant son groupe électrogène, en invitant chez soi une personne qui n'avait pas d'électricité ou en participant aux après-midi "convivialité" mis en place par la municipalité.



FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée les jeudi 30 novembre et vendredi 1 décembre ainsi que du lundi 4 décembre au samedi 16 décembre. Durant cette période elle sera ouverte le jeudi 7 décembre (matin), le lundi 11 décembre (journée).



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Parce que vous êtes une jeunesse profondément engagée, vous avez besoin d'être soutenu et accompagné dans votre envie d'engagement! Le SNU vous offre l'opportunité de renforcer votre sens de l'action à travers la réalisation d'initiatives individuelles et collectives très concrètes à la croisée de vos préoccupations et des enjeux auxquels le pays est confronté.

La chance de vivre une expérience unique et gratuite durant laquelle vous apprendrez à intervenir face à un accident, à contribuer à rechercher une personne disparue, apporter les premiers gestes qui sauvent à une personne victime, et faire face aux effets du changement climatique. Vous y découvrirez le rôle de nos forces armées, de nos forces de sécurité intérieure et de sécurité civile dans la défense de notre pays et la protection de sa population.

Pour certains, vous y découvrirez vos droits, ou une vocation professionnelle. Pour tous, c'est une formidable aventure humaine, où vous y ferez l'expérience de la cohésion et de la fraternité, par le sport, par les cérémonies, et par ce temps de vie en commun.

Votre parcours SNU

1 • Un séjour de cohésion

Grâce au SNU, découvrez la vie collective au sein d'un centre accueillant une centaine de jeunes venus de toute la France. C'est une occasion unique de créer des liens et de développer votre culture de l'engagement.

12 jours dans un autre département que le vôtre.



Pourquoi s'engager ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
Etre utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
Donner du sens à votre action

2 • Un temps de service à la Nation

Poursuivez votre parcours SNU avec un temps d'engagement : une phase d'engagement courte, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou longue, dans le cadre d'un Service civique, des réserves, d'un volontariat international ou d'un engagement associatif.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LE RECENSEMENT CITOYEN, UNE OBLIGATION DÈS 16 ANS

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ?

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16ème anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3ème mois pour le faire.

Est-il obligatoire de faire le recensement citoyen ?

Oui, c'est obligatoire.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement.
- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25ème anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire.

Comment faire le recensement citoyen ?

Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile ou sur internet :

Recensement à la mairie

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

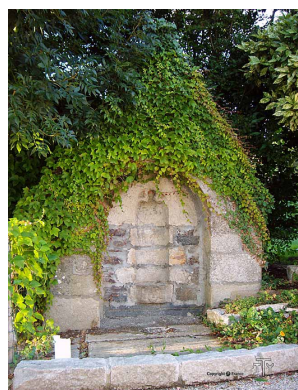
Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



FONTAINE SAINT-ARNOULT

La Fontaine Saint-Arnoult qui a été démontée lors des travaux de démolition puis de construction de l'Espace Saint-Arnoult va être ré-assemblée. La municipalité recherche des bénévoles pour participer à ce chantier, sous la direction d'une personne qualifiée. La date des travaux n'est pas définie, il sera nécessaire d'avoir une période de temps sec pour permettre aux joints de sécher. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous êtes intéressé.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le samedi 11 Novembre, à l'invitation de la municipalité et sous la présidence de Benoît LARVOR, une quarantaine d'hémonstoriens ont participé à la célébration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Le 11 Novembre est également le jour où nous rendons hommage aux soldats français disparus en opérations extérieures.

LE BLEUET DE FRANCE

Le Bleuets de France assure depuis la fin de la Première Guerre Mondiale le soutien psychologique, matériel et financier des hommes et femmes qui ont risqué leur vie pour la France, des victimes d'actes terroristes, des soldats blessés en opération extérieure (OPEX), des anciens combattants, des orphelins et des veuves de guerre.

En 1925, Charlotte Malleterre, fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides et Suzanne Leenhardt, infirmière major, créent un atelier à l'Institution nationale des Invalides (INI).

Les pensionnaires y confectionnent des bleuets, fleurs en tissu qu'ils vendent sur la voie publique.

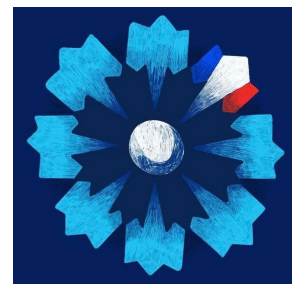
Cette activité devient pour eux une occupation et une source de revenus.

Pourquoi le Bleuets ?

Le bleuets rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Le bleuets est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté.

Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.



VIE ASSOCIATIVE

ASACH FOOT - DÉCEMBRE 2023

Dimanche 3 décembre - 13h - Championnat
FC LIÉ - HÉMONSTOIR
Stade Municipal de Gausson



Dimanche 10 décembre - 15h - Championnat
HÉMONSTOIR - LOUDÉAC ST BUGAN
Stade du Grand Téno

LE COLIS DE NOËL

Le traditionnel colis de Noël du CCAS sera distribué aux personnes âgées de 75 ans et plus la semaine avant Noël par les membres du CCAS.



VENDREDI 15 DÉCEMBRE Spectacle de Noël

Organisé par les équipes pédagogiques du
RPI Hémonstoir - Saint-Maudan et
l'Hémondanaise
20h30 - Salle André Glon



DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
Messe dominicale
10h30 - Église Saint-Arnoult

